

CONCERTATION ENTRE LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE ET LES ACTEURS EN CHARGE DE LA  
GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE

Siège du GICAM  
14 Mars 2019

Mot de Bienvenue du Président du GICAM  
**Monsieur Célestin TAWAMBA**

***Excellence Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,***

***Mesdames et Messieurs,***

Permettez-moi de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue dans la salle de conférence André SIAKA à l'occasion de la rencontre de concertation que vous avez souhaitée entre vous, Monsieur le Ministre et les acteurs en charge de la gestion de la main d'œuvre au siège du GICAM.

***Excellence Monsieur le Ministre,***

Il s'agit de votre première sortie dans la capitale économique depuis votre nomination à la tête de ce nouveau département ministériel. Vous avez choisi le GICAM pour le faire. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez au secteur privé. Depuis février 2009, le GICAM et le MINEFOP ont signé une convention de partenariat en vue de développer la formation Professionnelle au Cameroun. Depuis lors, nous avons noué une collaboration continue dont l'un des axes majeurs est le projet de construction de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) à Douala et à Edéa, projet pour lequel le GICAM et le MINEFOP se sont engagés depuis octobre 2012.

Le centre de Douala spécialisé dans les métiers de l'Agro-industrie, et celui d'Edéa spécialisé dans les métiers de la Maintenance industrielle et du Transport logistique.

Nous aurons très certainement un cadre plus approprié pour échanger sur cet important projet, fruit d'un partenariat public privé innovant qui, depuis quelques temps, suscite en nous des inquiétudes eu égard à sa très lente évolution.

**Excellence Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,**

Le chômage endémique, le sous-emploi, la main d'œuvre oisive, l'adéquation formation emploi, etc. sont des problématiques qui intéressent au plus haut point les entreprises. Cependant, l'ambition de se doter d'une véritable politique de l'emploi pour l'émergence appelle à une stricte régulation du flux de la main d'œuvre expatriée.

Le Cameroun a certainement besoin de financements des partenaires étrangers pour impulser sa croissance, de l'expertise étrangère pour le transfert de technologie. On peut se poser légitimement la question de la pertinence de cette main d'œuvre en ce qui concerne les plus bas niveaux de qualification, les ouvriers.

Au niveau du personnel d'encadrement, le recours systématique à l'expertise étrangère a ouvert la voie à des abus qui ne s'accommodent pas de la volonté des pouvoirs publics de réduire le chômage.

Il convient donc de trouver un juste milieu entre l'impératif de mobiliser les financements et l'expertise étrangère en vue du transfert de technologie et la sauvegarde des emplois décents pour les jeunes camerounais.

En plus de ces griefs, s'ajoutent les difficultés rencontrées par certains chefs d'entreprise pour obtenir les visas au MINEFOP à cause de l'Institution injustifiée des postes de péage.

La quête de solutions efficaces et pérennes à toutes ces problématiques nécessite une approche holistique de la question, notamment un véritable partenariat entre le secteur productif qui crée les emplois, et, l'Etat à travers son bras séculier en matière d'emploi et de la formation professionnelle qu'est le MINEFOP.

La concertation de ce jour avec les acteurs en charge de la gestion de la main d'œuvre que vous avez bien voulu initier, participe de cette dynamique dont nous-nous réjouissons.

Nul doute que la qualité des échanges, permettra aux parties prenantes de cerner les attentes les unes des autres.



La recension et la prise en compte des préoccupations des acteurs de terrain ainsi que l'imprégnation par ces derniers du cadre réglementaire et des stratégies et actions gouvernementales permettront à coup sûr d'atteindre les objectifs assignés. Je vous remercie de votre bien aimable attention.

**Célestin TAWAMBA**  
Président